

Liberté Égalité Fraternité



MANDAT



Administratif: pour la constitution d'une demande de prime et sa demande de paiement

et/ou

• Financier: pour la perception de la prime PROPRIETAIRE OCCUPANT et PROPRIETAIRE BAILLEUR

Articles 1984 et suivants du code civil / Décret modifié n°2020-26 du 14 janvier 2020 / Arrêté modifié du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique

Ce formulaire doit **obligatoirement** être utilisé si vous voulez désigner **un mandataire** pour effectuer les démarches relatives

- à MaPrimeRénov'. Vous pouvez choisir l'une ou l'ensemble des démarches proposées en cochant les cases ci-dessous, à savoir :
- la constitution d'une demande de prime et d'une demande de paiement (mandat administratif),
- la perception de la prime (mandat financier).

Le mandataire s'identifie obligatoirement auprès de l'Anah, préalablement à la validation de votre demande de mandat.

Pour être valable, ce mandat doit être daté et signé par vous-même (le mandant) et par la personne que vous désignez (votre mandataire). Tous les champs sont obligatoires. Ce mandat reste valide tant qu'il n'a pas été révoqué par l'une ou l'autre des parties

taile). Tous les champs sont obligatoires. Ce mandat leste value tailt qu'il il a pas été révoque par l'une ou l'autre des parties.
Je, soussigné(e) (vous, le mandant) :
M.
Nom:
☐ Propriétaire ou titulaire d'un droit réel immobilier du logement à rénover au (indiquer l'adresse postale complète, y compris s'il y en a, les numéros de bâtiments et/ou d'étages) :
Code postal:
Adresse mail:
Téléphone (mobile ou fixe):
Donne MANDAT à (votre mandataire):
M. □ ou Mme □ (si personne morale, nom-prénom du représentant ayant délégation de signature)
Nom:
Adresse postale :
Code postal: Commune:
Adresse mail:
Téléphone (mobile ou fixe):
Pour effectuer <u>en mon nom et pour mon compte</u> l'une ou les deux démarches suivantes (cocher la ou les case concernées) :
1) Mandat ADMINISTRATIF: constituer mon dossier de demande MaPrimeRénov' à ma place: Je donne mandat pour la constitution et le dépôt en ligne de mon dossier de demande de prime et de demande de paiement, ainsi que pour la réception et le traitement de toute correspondance avec l'Anah. Il appartient au mandataire de joindre l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de la demande.
2) Mandat FINANCIER : PERCEVOIR MaPrimeRénov' à ma place : Je donne mandat pour que les sommes versées par l'Anah relatives à MaPrimeRénov' le soient directement sur le compte bancaire de mon mandataire. Je reste cependant seul(e) bénéficiaire de la prime. Ainsi, en cas de contrôle de l'Anah après paiement, s'il s'avère que les conditions pour le bénéfice de MaPrimeRénov' n'étaient pas remplies, je serais tenu(e) au reversement des sommes indûment pavées même si celles-ci n'ont pas été versées sur mon compte bancaire personnel.



J'ATTESTE:

- ne pas avoir commencé les trayaux et/ou prestations avant le dépôt en ligne de la demande de MaPrimeRénov':
- avoir un projet de travaux sur un logement achevé depuis **plus de 15 ans** à la date de début des travaux et/ou prestations;
- être propriétaire de ce logement ou disposer d'un droit réel immobilier me conférant l'usage du logement (usufruitier, contrat de viager);
- avoir déclaré les ressources de **l'ensemble des membres de mon foyer.**

JE M'ENGAGE À:

- faire réaliser les travaux et/ou prestations éligibles à MaPrimeRénov' par une ou des entreprises Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE), lorsque cette certification existe pour le ou les travaux et/ou prestations réalisés. Ces entreprises doivent procéder à la fourniture et à l'installation des équipements, des matériaux ou des appareils. Les factures doivent concerner la fourniture des matériaux et équipements ainsi que les travaux de pose, et comporter les informations et mentions requises par la réglementation;
- justifier de l'achèvement des travaux et/ou prestations conformément au projet agréé par l'Anah en présentant la demande de paiement du solde de MaPrimeRénov' au plus tard dans un délai :
 - de 2 ans suivant la date de notification de l'octroi de la prime ;
 - de 1 an suivant la date de notification de l'octroi de la prime en cas de versement d'une avance ;
- déclarer les autres aides, les réductions et les contreparties accordées par l'entreprise de travaux et/ou prestations, le cas échéant, perçues ou à percevoir, pour le financement des travaux et/ou prestations faisant l'objet de la demande de MaPrimeRénov';
- ne pas solliciter une autre aide de l'Anah pour les mêmes travaux et/ou prestations, notamment celles accordées par MaPrimeRénov' Sérénité ou le programme Loc'Avantages;
- si je suis bailleur, je dois également **respecter les engagements fixés dans la réglementation** relative à **MaPrimeRénov**' et à **signer l'attestation sur l'honneur du propriétaire bailleur,** disponible sur la plateforme www.maprimerenov.gouv.fr

• JE SUIS INFORMÉ(E) DES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

- l'Anah peut effectuer à tout moment des contrôles, sur place (visite du logement) ou sur pièces (demande d'informations complémentaires) pour vérifier notamment la nature des travaux et/ou des prestations et leur réalisation effective, l'occupation du logement ...;
- l'absence de réponse à la demande de contrôle, l'entrave ou le refus de la réalisation du contrôle sur place constitue un motif de non-respect des engagements liés au bénéfice de MaPrimeRénov' et peut entrainer son retrait;
- en cas de non-respect des engagements ci-dessus et de la réglementation en vigueur, la prime octroyée est annulée et les sommes déjà perçues doivent être remboursées;
- toute fraude, tentative de fraude ou fausse déclaration entraîne le retrait et le reversement de la prime et expose également à des sanctions financières et administratives ainsi qu'à des poursuites judiciaires ;
- toute demande de paiement, pour être recevable, doit être accompagnée des pièces justificatives fixées par l'arrêté modifié du 14 janvier 2020 relatif
 à la prime de transition énergétique, justifiant de l'exécution des travaux ainsi que tout document nécessaire au calcul et au versement de MaPrimeRénov';
- le dépôt de la demande de solde par mon mandataire vaut déclaration d'achèvement de l'opération de travaux et/ou prestations. Il appartient au mandataire de joindre l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de la demande de paiement du solde.

• APRES LA SIGNATURE DE CE DOCUMENT:

- Je conserve l'original du présent mandat et téléverse sa copie dans mon espace personnel sur la plateforme MaPrimeRénov'.
- Mon mandataire et moi pouvons révoquer le présent mandat à tout moment avant le dépôt de la demande de solde. Cette option est disponible sur mon espace personnel et sur celui de mon mandataire. En cas de révocation, mon mandataire et moi en seront immédiatement informés.

L'Anah décline toute responsabilité en cas de mauvaise exécution du présent mandat par votre mandataire. Cette circonstance ne pourra en aucun cas vous exonérer de vos obligations et du respect des engagements que vous avez pris vis-à-vis de l'Anah.

Fait à LLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLL								_l,
Partie réservée au MANDAT (vous-même) Nom et prénom :				Partie réservée au MANDATAIRE qui s'engage à informer le mandant des démarches relatives au présent mandat et à accepter les contrôles de l'Anah				
Signature				Nom et prénom / Raison sociale (si personne morale) :				
				Signature				